



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **26 JUN 2023**
Délibération n° **DEL-2023-0267**

Objet : Attribution d'une subvention au centre de santé sexuelle Agathe pour les 3 permanences « Ecoute collégiens » (Allevard-les-Bains, Goncelin, Pontcharra)

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74

Présents : 57
Pouvoirs : 11
Absents : 0
Excusés : 17
Pour : 68
Contre : 0

Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture le

04 JUIL. 2023

et publié le

04 JUIL. 2023

Secrétaire de séance :
Coralie BOURDELAIN

Le lundi 26 juin 2023 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, Président. Convocation dûment faite le 20 juin 2023.

Présents : Patricia BAGA, Henri BAILE, Michel BASSET, Patrick BEAU, Patricia BELLINI, Claude BENOIT, François BERNIGAUD, Anne-Françoise BESSON, Dominique BONNET, Christophe BORG, Coralie BOURDELAIN, Karim CHAMON, Jean-François CLAPPAZ, Alexandra COHARD, Roger COHARD, Cécile CONRY, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Brigitte DULONG, Agnès DUPON, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Annie FRAGOLA, Claudine GELLENS, Philippe GENESTIER, Martin GERBAUX, Roger GIRAUD, Annick GUICHARD, Mylène JACQUIN, Joseph JURADO, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Julien LORENTZ, Christelle MEGRET, Françoise MIDALI, Robert MONNET, Clara MONTEIL, François OLLEON, Serge POMMELET, Guillaume RACCURT, Adrian RAFFIN, Sidney REBBOAH, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, Olivier SALVETTI, Franck SOMME, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Youcef Tabet, Jean-Claude TORRECILLAS, Martine VENTURINI, Françoise VIDEAU, Damien VYNCK

Pouvoirs : Cédric ARMANET à Cécile ROBIN, Patrick AYACHE à Annie FRAGOLA, Christophe ENGRAND à Françoise MIDALI, Nelly GADEL à Youcef Tabet, Philippe LORIMIER à Henri BAILE, Marie-Béatrice MATHIEU à Jean-François CLAPPAZ, Emmanuelle MOREAU à Christophe SUSZYLO, Valérie PETEX à Olivier SALVETTI, Claire QUINETTE-MOURAT à Martin GERBAUX, Annie TANI à Serge POMMELET, Laurence THERY à Claude BENOIT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Dans le cadre de sa politique de prévention, Le Grésivaudan mène une action globale en direction des enfants, des adolescents et de leurs familles afin notamment de prévenir les situations de rupture et de conflits des jeunes.

A ce jour, la Communauté de communes Le Grésivaudan (CCLG) soutient financièrement trois permanences « Ecoute Collégiens », hebdomadaires sur Allevard-les-Bains, Goncelin et Pontcharra. Elles sont assurées par des psychologues du centre de santé sexuelle Agathe qui accueillent les collégiens en entretiens individuels. Les rendez-vous sont assurés dans trois lieux proches des collèges.

La CCLG apporte son concours financier à hauteur de 13 028,28 € pour l'année 2023. Les crédits sont prévus sur le budget principal – chapitre 65 – article 6574 – analytique SUBPREV – Gestionnaire EDUCATION - Thématique PREVSOC

Quelques chiffres 2022 :

Jeunes suivis

Allevard-les-Bains : 25
Goncelin : 8
Pontcharra : 15

Entretiens réalisés

Allevard-les-Bains : 72
Goncelin : 68
Pontcharra : 85

Les entretiens peuvent être ponctuels ou donner lieu à des suivis individuels, c'est-à-dire des rendez-vous hebdomadaires ou par quinzaine. Pour ceux qui le désirent, il est également possible d'être reçus en petit groupe. Les parents peuvent accompagner... ou pas.

Les situations sont toutes singulières. Lorsque les jeunes sont reçus dans les permanences, l'objectif est de maintenir la confidentialité tout en respectant la responsabilité et l'autorité parentale.

Les partenaires importants de ces permanences « Ecoute Collégiens » sont :

- o Les professionnels des collèges qui peuvent informer de l'existence de ce lieu d'écoute et proposer aux collégiens ou à leurs parents de prendre RDV,
- o Les éducateurs de prévention (Aparse...) intervenant sur le terrain des différentes communes du Grésivaudan qui peuvent être relais d'information,
- o Les communes pour la mise à disposition des locaux à titre gratuit.

Le déploiement de ce dispositif sur l'ensemble du territoire devrait être effectif d'ici la rentrée de septembre 2023.

Les 3 centres de santé sexuelle (Le Douze, Agathe, Le Planning Familial 38) seront donc prochainement sollicités, pour assurer de nouvelles permanences sur les autres collèges du Grésivaudan et, les communes pour la mise à disposition de locaux.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Ainsi, Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- D'attribuer à l'association Agathe une subvention d'un montant de 13 028,28 € pour les permanences « Ecoute Collégiens » (Allevard-les-Bains, Goncelin, Pontcharra) au titre de l'année 2023,
- De l'autoriser à signer tous les actes afférents à cette affaire.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le **26 JUIN 2023**

Le Président,
Henri BAILE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

